



Grace à l'UNITÉ sans faille des GRÉVISTES des ateliers de RECYCLAGE, aidés par les délégués et la CGT, la direction du GROUPE BARBIER plastique a fini par SIGNER un accord.



Communiqué de presse de fin de conflit du vendredi 16 octobre 2020

Après 9 jours de grève et de multiples propositions de négociations faites par les délégués CGT pour trouver une issue au conflit, la direction a fini par accepter un compromis. Ces propositions votées en Assemblées Générales par les ouvriers mobilisés avaient été faites dès hier en fin d'après-midi sans avoir eu de réponse...

Grâce à leur lutte, ils ont obtenu au total 50 Euros net de plus par mois (0,25 cts de plus de l'heure brut et 20 € en plus de primes de blanchissage).

Leurs tenues de travail seront améliorées et une commission paritaire entre direction et salariés sera mise en place pour améliorer les conditions de travail. Il y a urgence !

C'est un véritable début de reconnaissance pour les salariés du recyclage plastique des ateliers de Ste Sigolène et de Monistrol Sur Loire.

Basée en Haute-Loire, grâce au travail des salariés, l'entreprise Barbier est un fleuron de l'industrie plastique pétrolier et recyclée en France et au-delà. La transition environnementale est nécessaire, la reconnaissance sociale de ceux qui y travaillent est urgente. Le groupe en a les moyens, l'heure est désormais à l'apaisement et à une véritable écoute des revendications sociales.

La CGT et son syndicat professionnel Textile Habillement Cuir Blanchisserie (CGT THCB 43) félicite les salariés et leurs délégués CGT pour la lutte exemplaire qu'ils ont menée.

12 ACTU HAUTE-LOIRE ET RÉGION

Des salariés des deux sites de l'entreprise Barbier en grève

La Tribune LE PROGRÈS

Des salariés de chez Barbier sont en grève depuis jeudi

Une quarantaine de salariés de l'entreprise Barbier ont débrayé. Ils réclament une augmentation des salaires mais aussi une prime de salubrité, car dans les deux ateliers concernés, les ouvriers dénoncent des conditions de travail très difficiles.

On est perturbé par les odeurs nauséabondes. Certaines balles en plastique contiennent parfois des animaux morts en décomposition. On trouve des choses bizarres mais aussi des rats qui courent partout dans l'usine. Des actions sont menées mais les gens en ont ras le bol ! Si une prime de salubrité est demandée, les employés souhaitent également une augmentation de salaire de 1 euro pour l'ensemble des personnels des deux sites.

Une 3^e réunion attendue avec la direction

Depuis le début du mouvement, ils ont été reçus deux fois par la direction. Ils sont en train de nous diviser, ils veulent augmenter les bas salaires dans une proposition inégale et nous ne sommes pas d'accord. Nous ne faisons pas grève pour 15 centimes. On veut une prime d'insalubrité pour les bruits, les odeurs, la poussière et les conditions de travail. C'est un



Les ouvriers ont débrayé jeudi. Ils occupent toujours le site samedi. Photo Progrès/Antonio BISACCIA

métier très difficile, on force, ça n'a rien à voir avec les autres ateliers Barbier. Il y a énormément d'accidents et dernièrement il y a une personne qui s'est brûlée. À la suite de la réunion de vendredi, les

représentants du personnel ont quitté la réunion de négociation mais divisé les gens, nous ne sommes pas du tout d'accord. On attend de se revoir lors une autre

réunion mais les gens restent déterminés. On ne comprend pas la réaction de la direction qui reconnaît que c'est un métier pénible. Sauf que nous ne sommes pas reconnus !

vendredi, 19 octobre 2020 22:08

Les ouvriers des usines de recyclage Barbier en grève à Monistrol et Sainte-Sigolène

LA COMMÈRE 43

L'info c'est ici... et c'est gratuit



La commère 43

La quasi-totalité des ouvriers des usines de régénération de l'entreprise Barbier sont en grève sur les sites de Chavanon 5 à Monistrol-sur-Loire et aux Taillais à Sainte-Sigolène. Malgré deux rencontres avec la direction, les discussions sont bloquées.

Depuis jeudi 11 heures, l'activité est totalement arrêtée sur le site des Taillais à Sainte-Sigolène. Pour Chavanon 5, les ouvriers ont voté la grève ce vendredi à 8 heures.

Les 40 ouvriers grévistes dénoncent le niveau des salaires et les conditions de travail. Ils réclament une hausse de 1 € heure de travail pour tous les salariés et prime d'hygiène de 100 € par mois.

Les négociations au point mort

Deux rencontres ont eu lieu entre des

vendredi, 16 octobre 2020 15:06

Grève chez Barbier : un compromis trouvé entre les ouvriers et la direction

LA COMMÈRE 43

L'info c'est ici... et c'est gratuit



La commère 43

Haute-Loire

"La direction a fini par accepter un compromis"

Grève chez Barbier à Monistrol et Sainte-Sigolène : les salariés obtiennent 50 € de plus par mois

16 ACTU HAUTE-LOIRE ET RÉGION

SAINTE-SIGOLÈNE / MONISTROL-SUR-LOIRE Social

La Tribune LE PROGRÈS

Vendredi 16 octobre 2020

MONISTROL-SUR-LOIRE / SAINTE-SIGOLÈNE Social

Grève chez Barbier : les ateliers toujours à l'arrêt

La Tribune LE PROGRÈS

La quarantaine de salariés en grève depuis jeudi n'a pas repris le travail. Ils restent mobilisés afin d'obtenir gain de cause quant à leurs demandes. Ces dernières concernent des augmentations de salaire et les conditions de travail dans les ateliers. Les négociations avec la direction sont en cours.

deux ateliers n'a repris », témoigne Eric Bony, délégué syndical CGT.

Des négociations en cours

« Nous continuerons la mobilisation tant que nos revendications ne seront pas entendues. Les gens qui travaillent dans les ateliers ne gagnent que 15 centimes au-dessus du SMIC, alors que leurs conditions de travail sont vraiment mauvaises. Le bruit des broyeurs est très fort, et l'odeur est vraiment dégoûtante. Le plastique mouillé sent vraiment mauvais, sans compter qu'il y a énormément de rats crevés ou vivants et

même des serpents. On attend au jour d'hui une revalorisation des salaires : à 1 euro de plus de l'heure, ainsi qu'une prime d'hygiène. »

Une nouvelle réunion ce mardi

Lundi après-midi, de nouvelles discussions avaient lieu entre la direction, les syndicalistes et deux membres du personnel, sans succès : « Ils ne nous ont apporté aucune proposition concrète. Pour eux, nos revendications sont irréalisables », lâchait Eric Bony en fin de journée.

Une nouvelle réunion est prévue ce mardi matin en vue de trouver un terrain d'entente.

Mobilisés depuis une semaine pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail, les salariés des ateliers de recyclage de chez Barbier continuent de grève, tant que leurs revendications salariales ne sont pas entendues.

Les drapeaux de la CGT et les banderoles sont accrochés aux grilles de l'entreprise. Aux Taillais, à Sainte-Sigolène, où se situe le siège social de l'entreprise Barbier, les grévistes tiennent malgré le froid : « On a installé une cabane, on a fait du feu et on a un bon stock de bois », lâchent les salariés, prêts pour la durée.

Les salariés prêts au dialogue

Mobilisés pour obtenir une reconnaissance de leur travail difficile, la quarantaine de salariés des deux ateliers de recyclage de chez Barbier, depuis un week-end à Monistrol, a stoppé toute activité depuis une semaine. « Tous les ateliers sont à l'arrêt. On prolongera l'action tant qu'on n'aura pas trouvé un accord décent », indique Eric Bony, délégué syndical.



En grève depuis une semaine, les salariés comptent bien continuer le mouvement si aucun accord n'est trouvé. Photo Le Progrès/Julie GARNIER

des rats, des chats et même des têtes de vaches ! » Les grévistes pointent aussi les accidents de travail à répétition. C'est d'ailleurs celui du 7 octobre qui a déclenché la mobilisation. « Un salarié s'est brûlé au visage dans un atelier et a failli perdre son œil à cause du plastique qui a éclaboussé. Ça nous énerve d'autant plus, qu'on rend toujours service. On a continué de travailler durant le confinement et, aujourd'hui, la direction nous tourne le dos. Ils nous prennent pour des moins que rien. »

Pour Fabrice Souveton, secrétaire du syndicat Textile Habillement Cuir Blanchisserie à la CGT 43, « c'est la direction qui est responsable de tout ça. S'ils viciaient nos tris, ouvriers aux revendications à la suite de cet épisode, on n'en serait pas là. » Jeudi après-midi, de nouvelles négociations avaient lieu. « Nous espérons une avancée. La reprise du travail est attendue par tout le monde », soulignaient les manifestants.

Julie GARNIER

je@leprogres.fr

Sollicitez à plusieurs reprises, la direction n'a pas souhaité nous répondre.



Les salariés de chez Barbier ont lancé un mouvement de grève jeudi dernier pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail. Photo Progrès/Antonio BISACCIA

Julie GARNIER je@leprogres.fr

Contactée, la direction n'a pas pu répondre à nos sollicitations.



Plus de syndiqués c'est être plus fort

Le syndicalisme CGT ce n'est pas que la grève. C'est la défense quotidienne des salariés pour faire respecter les droits du travail, négocier les revendications et défendre les futures conquêtes sociales.

Si nous disposons aujourd'hui de congés payés, de retraite, de sécurité sociale, c'est parce que les syndicats soutenus par les salariés ont su l'imposer. Rien n'a été donné sans l'exigence des syndicats.

La grève est un moment fort et particulier. Une victoire ou une défaite n'est jamais acquise d'avance. Le syndicat est l'outil pour trouver une issue positive au conflit en fonction du rapport de force existant. C'est ce que nous avons assumé pendant votre action. Mais sans les salariés et leur soutien rien n'est et n'aurait été possible.

L'action syndicale est permanente, le syndicat agit tous les jours. En devenant adhérent, nous devenons acteurs de notre propre avenir car sans adhérents cet outil indispensable n'existe pas : **Pas de droit sans syndicat, pas de syndicat sans syndiqué ! Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre !**



Combien ça coûte ?

Les cotisations syndicales c'est 1% du salaire net.

Si vous n'êtes pas « aux frais réels » cela donne le droit à une réduction fiscale à hauteur de 66 % de leur montant. Depuis 2012, cet avantage est aussi étendu à ceux qui ne payent pas d'impôt. Vous recevrez un chèque ou une réduction fiscale de 66 % de votre cotisation.

Par exemple, si vous cotisez 15 € par mois, cela ne coûte après réduction d'impôt que 5€/mois.

Ça vaut le coup d'être syndiqué pour s'informer et se défendre.

Le montant de la cotisation est à la portée de tous et de chacun.

En plus du soutien et de la solidarité, c'est une raison supplémentaire d'adhérer.





Bulletin d'adhésion

Syndicat CGT Textile Habillement Cuir 43

4 Rue de la Passerelle - 43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 05 51 21 – Mail : ud43@cgt.fr - Site : www.cgt43.fr



www.cgt43.fr

Je soussigné(e) M. Mme adhère à la C.G.T.
(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse
.....
.....

Téléphone/...../...../...../.....

Portable/...../...../...../.....

Mél

Entreprise

Temps de travail hebdomadaire :

Catégorie : Employé Ouvrier
 Cadre TAM

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation Mensuelle : €

Le montant de la cotisation mensuelle est de 1% du salaire net. Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les 3 mois.

Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent(e) :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat Textile Habillement Cuir CGT 43 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du syndicat Textile Habillement Cuir CGT 43. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique du Mandat (à remplir par la CGT) :

Débiteur

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

Créancier

Identifiant Créancier Sepa : FR74ZZZ486685

Syndicat CGT Textile Habillement Cuir Haute-Loire

Maison des Syndicats - 4 Rue de la Passerelle

43000 Le Puy en Velay (France)

IBAN

BIC Paiement : Récurrent

A Le

Signature

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.